



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Vote des taux 2020

DEL-2020-021

Numéro de la délibération : 2020/021

Nomenclature ACTES : Finances locales, décisions budgétaires

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 10/02/2020

Date de convocation du conseil : 04/02/2020

Date d'affichage de la convocation : 04/02/2020

Début de la séance du conseil : 18 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PERAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Chantal GASTINEAU par M. Jacques PERAN, Mme Claudine RAULT par M. Paul LE GUERNIC, M. Eddy RENAULT par Mme Soizig PERRAULT

Était absente : Mme Emilie CRAMET

Vote des taux 2020

Rapport de Yann LORCY

Les prévisions des recettes fiscales des trois taxes directes locales sont établies en maintenant les taux d'impositions de l'année 2019 à savoir :

- taxe d'habitation 14,46%
- taxe foncière (bâti) 25,89%
- taxe foncière (non-bâti) 52,56%

Nous vous proposons :

- de reconduire pour 2020 les taux actuels des trois taxes directes locales.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 février 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**